

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Support en euros ACTIV'RETRAITE



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

SUPPORT EN EUROS Activ' Retraite

Le siège social de GARANCE RETRAITE société Anonyme régie par le Code des assurances, soumise au contrôle de L'autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution au capital de 30 050 000 Euros, dont le siège social est situé 51 Rue de Châteaudun 75442 Paris cedex 09, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 907 943 989, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en qualité d'entreprise d'assurance sous le numéro 7920001.

N° de téléphone : 01 70 37 73 59 <https://www.garance-retraite>

L'autorité chargée du contrôle de l'Assureur est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 PARIS cedex 09

Date de production du document d'informations clés : 02/06/2025.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Le support en euros ACTIV'RETRAITE correspond à l'Actif Général de GARANCE. Le support est majoritairement investi en actifs obligataires en direct et dans une proportion plus réduite via des OPC en actions, obligations, immobiliers et monétaires.

### Durée

Le contrat ACTIV'RETRAITE ne comporte pas de date d'échéance et se poursuit jusqu'au rachat de la totalité de l'épargne constituée ou jusqu'au décès de l'assuré.

### Objectifs

Ce support a pour objectif la sécurisation de l'investissement et comporte une garantie en capital au moins égale aux sommes versées nettes de frais sur versement et des éventuels rachats partiels. Son rendement dépend de la participation aux bénéfices attribuée annuellement sur ce support, qui est à caractère contractuelle, et est au moins égal au taux de rendement minimum garanti (fixé en début de chaque exercice).

### Investisseurs de détail visés

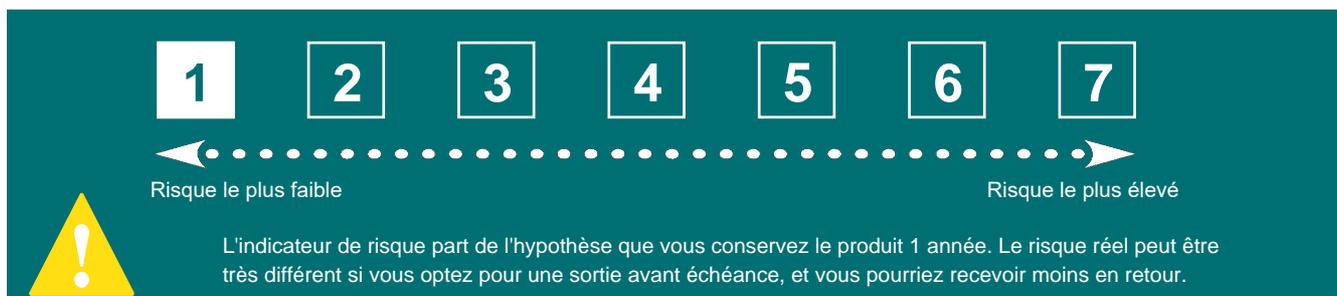
Le support en euros ACTIV'RETRAITE est destiné aux investisseurs recherchant la sécurisation de leur investissement par une faible exposition au risque de perte en capital, et ce, quel que soit l'horizon d'investissement.

### Assurance : avantages et coûts

Le produit comporte une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais sur versement, des éventuels rachats partiels et du prélèvement des frais de gestion sur encours, augmentées des intérêts et participations aux bénéfices servis sur le support en euro.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le support en euros ACTIV'RETRAITE comporte une faculté de rachat. La valeur de rachat est versée dans un délai qui ne peut excéder deux mois à compter de la réception de l'intégralité des pièces justificatives énumérées dans le règlement ACTIV'RETRAITE.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 1 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement (de la prime versée).

Période de détention recommandée : 1 an	
Exemple d'investissement : 10 000 €	
Scénarios :	1 an
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> <b>10 090 €</b>
	Rendement annuel moyen 0,85 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> <b>10 090 €</b>
	Rendement annuel moyen 0,85 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> <b>10 090 €</b>
	Rendement annuel moyen 0,85 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> <b>10 320 €</b>
	Rendement annuel moyen 3,15 %

### Que se passe-t-il si GARANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de défaillance de GARANCE, le souscripteur pourrait subir une perte financière.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts totaux</b>	104 €
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	1,04 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,89 % avant déduction des coûts et de 0,85 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	0 €
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	22 €
<b>Coûts de transaction</b>	0,82% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	82 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je récupérer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée : 1 an.**

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation, vous pouvez écrire au Service Réclamations du siège social : 51, rue de Châteaudun 75442 Paris cedex 09. Il est recommandé au réclamant de détailler de la manière la plus précise possible les motifs de sa réclamation et d'indiquer le numéro d'adhérent.

Si le désaccord persiste, ou en l'absence de réponse de Garance Retraite sous 2 mois à compter de sa première réclamation écrite, l'adhérent peut demander par écrit l'avis de la Médiation de l'Assurance en adressant sa saisine à La Médiation de l'Assurance, TSA 50110 – 75441 Paris Cedex 09, ou directement sur le site de la Médiation de l'Assurance : <https://www.mediation-assurance.org> . L'avis du médiateur ne s'impose pas aux parties.

## Autres informations pertinentes

Les documents remis préalablement à l'adhésion, conformément à la réglementation, sont :

- les statuts de GARANCE, le règlement et la note d'information liés au produit Activ' Retraite ;
- le présent document ainsi que les documents d'information clés du support en euros et en unités de compte de Activ' Retraite.

Ces documents vous sont remis à votre demande, ou consultables sur le site <https://www.garance-retraite>